

Chapitre 7

Prendre le taureau par les cornes : la différenciation pour sauver l'UE ?

David Natali

Introduction

Depuis le choc économique et financier de 2008-2009, l'Union européenne (UE) a connu un certain nombre de crises sans précédent : la crise de l'euro – liée à la crise de la dette souveraine (depuis fin 2009), la crise ukrainienne (2013), la crise des réfugiés (depuis 2015), les attentats terroristes en France et au Danemark (2015), répétés en 2016 en Belgique et à nouveau en France, sans parler de la persistance des problèmes du chômage (à long terme) (Bouget et Vanhercke, ce volume), d'accroissement des inégalités sociales et de stagnation économique. La liste est inquiétante.

Alors que ces problèmes se sont accumulés au fil des ans, la promesse formulée par le Premier ministre britannique David Cameron en mai 2015 de tenir un référendum sur l'UE, a marqué un tournant dans la politique européenne, et nous pouvons nous attendre à ce qu'elle ait d'énormes effets sur les perspectives, tant politiques qu'économiques en Europe. Le Brexit est en effet susceptible de marquer le début d'une nouvelle phase. Il s'agit du premier cas de désintégration de l'UE après soixante années d'intégration progressive. L'UE n'a rien d'irréversible : telle est la dure réalité.

Il sera difficile, dorénavant, d'adopter une approche « *business as usual* » des nombreuses crises endogènes et exogènes qui sont au cœur de la présente édition du *Bilan social de l'Union européenne 2016*. L'immensité des problèmes qui affectent les différents domaines politiques et l'insatisfaction croissante de l'opinion publique face au processus d'intégration peuvent entraîner une déstabilisation accrue de l'Union européenne. Il s'agit d'un nouveau défi existentiel pour l'UE.

Dans les capitales, on semble enfin s'apercevoir que « patauger » à travers la crise en attendant sa fin ne suffit pas. Ce dont l'UE a besoin, c'est une toute nouvelle approche. La brutalité de l'expression « Prendre le taureau par les cornes ! » rappelle le besoin de clarté et de détermination pour relever ce défi.

Ce chapitre final vise à préciser les perspectives d'avenir de l'UE dans ce contexte déstabilisé. La section 1 traite brièvement de trois crises majeures – la crise de la zone euro et ses conséquences sociales, la crise des réfugiés et le Brexit – et leurs conséquences en terme de dynamique politique de l'UE. Alors que les deux premières crises étaient au cœur des chapitres précédents, la troisième dépasse le cadre de la présente édition. Mais il convient, dans ces remarques conclusives concernant les perspectives d'avenir de l'UE, de s'y référer comme à une source supplémentaire de conflits futurs. Les chapitres précédents ont montré que ces sujets critiques constituent une menace pour la durabilité politique et économique du projet de l'UE. Mais, comme le montreront les sections qui suivent, ces crises sont également une source de tensions croissantes entre États membres. Différents groupes d'États membres défendent des stratégies alternatives pour y faire face. En conséquence, l'Union européenne est divisée quant à la manière de les aborder. Les principales questions que devraient se poser les décideurs politiques européens sont donc : comment faire face à cette divergence entre les points de vue des membres de l'UE? Comment faire face au risque d'une Europe divisée ?

La section 2 se penche sur la « stratégie institutionnelle », proposée par de nombreux analystes et décideurs, pour une diversification accrue de l'UE, désignée par diverses étiquettes : une Union « à plusieurs vitesses », des « cercles concentriques », l'UE comme « club de clubs », ou encore la coopération renforcée. Les experts nous disent que la stratégie la plus efficace pour faire face aux tensions accrues entre les États membres est d'accepter les divisions et de les « gérer » dans une Union plus fragmentée. Les sous-groupes de pays qui partagent la même approche et les mêmes objectifs sur des problèmes spécifiques devraient progresser ensemble, tandis que les autres devraient avancer plus lentement. Cette tendance, déjà présente dans l'UE (par exemple via la zone euro et de l'espace Schengen), aurait l'avantage de clarifier l'état d'avancement de l'UE et de préciser quels sont les pays qui partagent les mêmes objectifs et ceux qui ne le font pas. Les sections 3 et 4 renvoient à un certain nombre d'hypothèses proposées au cours des

derniers mois en faveur d'une diversification de l'UE dans deux des domaines critiques mentionnés ci-dessus (crise des réfugiés et Brexit). Il existe pourtant un risque que ce type de diversification institutionnelle mène à une mosaïque de processus d'intégration étroits et diversifiés, chacun ayant une base juridique différente et un degré de coordination/harmonisation spécifique des stratégies nationales. La section 5 se concentre davantage sur une stratégie « politique » pour sauver l'UE, quelle que soit sa forme institutionnelle. La décision de chaque État membre de rester dans le processus d'intégration ou d'en sortir dépend largement des mesures politiques à adopter et des finalités partagées par les pays qui coopèrent dans chaque domaine. Les principales questions existentielles sur lesquelles les dirigeants de l'UE auront à se pencher à l'avenir sont les suivantes : quels sont les besoins des pays qui décident de « rester » ? Quels sont les valeurs et les objectifs politiques qu'ils souhaitent poursuivre ?

Ces dernières années ont montré qu'une politique d'austérité économique n'offre pas la force motrice suffisante pour permettre à tous les États membres de travailler ensemble. L'UE a besoin d'un ensemble de mesures plus orientées vers des politiques redistributives et la prévention des chocs asymétriques. Cette approche politique devrait se baser sur un nouveau compromis entre deux principes normatifs sous-jacents à toute communauté politique : la réciprocité (équilibre entre ce que chaque membre de la communauté donne et ce qu'il en reçoit) et la solidarité (donner quelque chose tout en ne demandant rien en retour, au moins à court terme). Si le premier a constitué le principe fondamental de sortie de crise (chacun doit respecter les règles, conformément au principe de la « gouvernance par les règles et les nombres »), l'UE – quels que soient sa forme et son degré d'intégration – requiert plus de confiance et de solidarité entre ses composantes. Ce sont les valeurs communes, et pas seulement les règles, sur lesquelles il s'agit d'insister. Le lien est évident avec la nécessité d'une véritable « Union sociale européenne » (Vandenbroucke avec Vanhercke 2014).

1. Les nombreuses crises de l'Union européenne

Lors d'un voyage dans les capitales de l'UE en 2015, l'économiste américain Nouriel Roubini a décrit le sentiment de crise qu'il a ressenti à travers l'Europe : « Paris est sombre, voire déprimée, après les épou-

vantables attaques terroristes (...) » tandis que « la croissance économique de la France reste anémique »; « À Bruxelles, semi-déserte et en *lock-down*, en raison du risque d'attentats terroristes, les institutions de l'Union européenne n'ont pas encore élaboré de stratégie unifiée pour gérer l'afflux de migrants et de réfugiés », « (...) et, en attendant, à Berlin, le leadership de la chancelière allemande Angela Merkel est soumis à une pression croissante ».

Cette situation décourageante traduit les nombreuses crises auxquelles l'UE a été confrontée ces dernières années : la crise de la zone euro, la crise des réfugiés, la crise Russie-Ukraine et la crise en matière de sécurité liée au terrorisme. Les analystes soulignent de plus en plus ces tensions et le fait que la mauvaise gestion de celles-ci par l'UE constitue une source majeure d'insécurité (Schmidt 2016). Le problème réside non seulement dans les nombreuses crises, mais également dans le fait que les Etats membres de l'UE sont divisés sur la façon de les gérer.

1.1 La crise de la zone euro, ses conséquences sociales et la fracture Nord/Sud

Comme l'ont remarqué les économistes (Baldwin et Gross 2015), bon nombre des problèmes qui ont causé la crise de la zone euro est toujours présent : le secteur bancaire est confronté à des difficultés liées aux prêts improductifs, les emprunteurs sont vulnérables face à une augmentation probable des taux d'intérêt, et la capacité budgétaire de l'UE est encore loin d'être améliorée.

Durant les premières années de l'euro, les capitaux se sont dirigés des pays centraux (par exemple l'Allemagne, la France et les Pays-Bas) vers la périphérie (par exemple l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et la Grèce). Cela signifiait que la périphérie comptait sur les prêteurs étrangers pour couvrir l'écart épargne-investissement. Mais, lorsque la crise mondiale a éclaté en 2008, ces investisseurs étrangers ont cessé de prêter par-delà les frontières (*ibid.*). Jones *et al.* (2016) ont attribué cette faiblesse à l'absence d'une union bancaire et budgétaire et d'un véritable pouvoir souverain capable de protéger l'économie européenne dans son ensemble. Parmi les éléments manquants de cette souveraineté figurent : un système de transfert budgétaire pour répondre aux chocs asymétriques ; un actif sans risque dans lequel épargner ; un système unique de

surveillance des banques et des marchés financiers ; une banque centrale capable d'agir en qualité de prêteur en dernier recours ; et la capacité d'organiser un programme de relance à l'échelle de l'UE (Skidelsky 2016). Le dernier épisode de la « tragédie grecque », décrit par Theodoropoulou (ce volume), a constitué la preuve ultime de l'existence de ces problèmes.

Les récentes éditions du *Bilan social de l'UE* avaient exploré simultanément les caractéristiques et les causes de la crise de la zone euro (De Grauwe 2013). Ce qui doit être souligné à présent, c'est que la crise a accru les divergences économiques et les problèmes sociaux (Bouget et Vanhercke, Ghailani, Ponce Del Castillo, ce volume). En outre, les dirigeants de l'UE n'ont pas partagé la même analyse de la crise de l'euro et de ses principaux moteurs.

Ce désaccord prend la forme d'une division Nord/Sud. Comme l'indique Emerson (2013), les Pays-Bas, la Finlande et l'Autriche se joignent à l'Allemagne pour constituer le groupe des créanciers durs de la zone euro, tandis que la quasi-totalité des pays du Sud sont devenus des pays débiteurs (Grèce, Portugal, Chypre, Irlande, Espagne et Italie). Alonso (2013) a laissé entendre que le fossé n'est pas seulement économique et budgétaire : à bien des égards, il est également idéologique.

Les décideurs du Nord soutiennent l'austérité, ainsi qu'une interprétation rigide de l'assainissement budgétaire, tout en considérant que l'euro a de solides fondements institutionnels.

Les décideurs du Sud de l'Europe réclament quant à eux plus de solidarité et d'investissement public, dans le cadre d'une application plus souple de l'orthodoxie néolibérale et d'une révision de la politique et de l'ensemble institutionnel au cœur de l'Union économique et monétaire (UEM). De plus, selon les sondages, l'opinion publique européenne est de plus en plus divisée selon les mêmes lignes géographiques. Les démocraties du Nord se sont rétablies économiquement et ont même dépassé les niveaux de confiance politique et de satisfaction à l'égard du système politique dont elles jouissaient il y a dix ans, tandis que les démocraties du Sud souffrent de faibles niveaux de confiance et de satisfaction politiques (*ibid.*).

1.2 La crise des réfugiés et la fracture Est/Ouest

La crise des réfugiés constitue une source supplémentaire de conflits intenses entre les États membres. Plus d'un million de migrants et de réfugiés ont traversé l'Europe en 2015. La grande majorité est arrivée par mer (via la Méditerranée entre la Libye et l'Italie, et la mer Égée entre la Turquie et la Grèce), mais certains migrants sont venus à pied, essentiellement via la Turquie et l'Albanie¹. Les tensions internationales, le conflit en Syrie, les crises au Moyen-Orient et en Afrique, ainsi que la violence en Afghanistan et en Irak, ont déclenché cet exode.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime que plus d'un million de migrants sont arrivés par la mer en 2015 et près de 34 900 par la terre ; les données citées par Hassel et Wagner (ce volume) sont encore plus alarmantes, ce qui montre une accélération considérable lorsqu'on les compare aux 280 000 entrées sur l'ensemble de 2014. Les chiffres ne comprennent en outre pas les migrants qui ont pu entrer sans être enregistrés. Les institutions de l'UE parlent de plus de 1 800 000 en 2015. L'Allemagne a reçu le plus grand nombre de nouvelles demandes d'asile en 2015 : plus de 476 000. Les responsables allemands ont déclaré que plus d'un million avait été comptabilisé. La Hongrie est passée au deuxième rang des demandes d'asile, avec 177 130 demandes à la fin décembre 2015. L'ampleur de cette migration reflète une véritable crise humanitaire : selon l'OIM, plus de 3 770 migrants sont morts en essayant de traverser la Méditerranée en 2015. La plupart ont péri en traversant entre le nord de l'Afrique et l'Italie, et plus de 800 en tentant la traversée de la mer Égée entre la Turquie à la Grèce.

La question s'est révélée extrêmement délicate et, comme l'ont souligné Hassel et Wagner (ce volume), la bonne stratégie pour y faire face dans le contexte juridique et institutionnel européen demeure à définir. Les tensions au sein de la zone euro et de l'ensemble de l'UE sont survenues en raison de la disproportion du fardeau que doivent supporter les pays où arrivent la majorité des migrants : l'Italie, la Grèce et la Hongrie. Le règlement de Dublin de 2013, qui stipule que l'État membre responsable est celui sur lequel le demandeur d'asile est entré pour la première fois

1. Nous nous référons ici aux données fournies par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et citées par la BBC (2016).

dans l'UE, semble totalement inadéquat pour gérer de nouveaux flux importants de migrants en provenance de pays tiers.

Le conflit est devenu évident au cours du second semestre de 2015 lorsque la Commission européenne (soutenue par l'Allemagne et la France) a élaboré un nouveau régime « permanent » et contraignant pour répartir la charge de réfugiés dans les 28 pays de l'Union. Le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark n'y ont pas participé. Les pays de Visegrad – la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque – ont immédiatement exprimé leur opposition à la proposition, arguant que « le multiculturalisme à la manière de l'Europe occidentale n'apporte que des problèmes et qu'ils n'ont pas l'intention de répéter les mêmes erreurs » (EurActiv 2015).

Les institutions de l'UE se sont révélées incapables d'imposer une solution. La Commission européenne peut bien proposer des mesures visant à coordonner les efforts nationaux et à créer des politiques plus unifiées, mais elle se heurte alors à l'opposition des décideurs nationaux, soucieux de défendre leurs propres compétences. Le même conflit s'est dès lors répété début 2016, lorsque l'Allemagne a réitéré sa demande à tous les membres de l'UE d'accueillir un nombre « égal » de migrants. La Hongrie souhaite qu'une barrière soit construite sur la frontière bulgare et macédonienne avec la Grèce, ce qui, dans les faits, isolerait la Grèce de l'espace Schengen des 26 pays, dont elle fait partie. Athènes n'a pas réussi à empêcher des centaines de milliers de migrants, provenant en grande partie de Syrie et d'Irak, de traverser son territoire. Le pays n'a donc pas rempli ses obligations de protéger les frontières de l'Europe – c'est ce que soutiennent le Premier ministre hongrois Viktor Orbán et d'autres (Ramirez 2016).

1.3 Le Brexit comme élément déclencheur de la déconstruction ou du renforcement de l'UE ?

Après les débats tendus sur l'austérité et les réfugiés de ces dernières années, le Brexit constitue le dernier des sujets délicats auxquels l'UE est confrontée. Une grande partie de l'année 2015 été marquée par l'exacerbation du débat sur le sort du Royaume-Uni – à l'intérieur de l'UE ou en dehors. Si les analystes ont avancé de nombreuses interprétations sur les raisons pour lesquelles les Britanniques étaient susceptibles de voter pour quitter l'UE, ce sont les signes évidents d'une insatisfaction

croissante conduisant à une dynamique centrifuge qui étaient extrêmement inquiétants. Comme l'ont souligné les médias britanniques (Barber 2016), les citoyens du Royaume-Uni avaient l'impression que leur pays se portait plutôt bien, mais que l'UE allait mal. Depuis le début de la crise financière et économique, l'UE a en effet été identifiée à l'idée de l'échec. En dehors du Royaume-Uni et de l'Allemagne, la croissance économique a été quasiment absente dans les autres pays. L'UE n'est en outre pas capable de défendre ses frontières contre les terroristes et ses institutions manquent de légitimité (Skidelsky 2016).

Comme souligné ci-dessus, depuis la décision du Royaume-Uni de quitter l'UE, les 27 membres restants doivent se positionner. Mais là encore, l'UE s'est montrée divisée sur la façon de passer à l'action. À la fin juin 2016, la chancelière allemande Angela Merkel a accueilli le président français François Hollande et le Premier ministre italien Matteo Renzi à Berlin pour discuter de la voie à suivre. Pourtant, au lieu d'un plan, les trois dirigeants n'ont offert qu'une déclaration formelle assurant que l'Europe ne tombait pas en morceaux et encourageait les 27 à coopérer et à renforcer l'Union. Jusqu'à présent, cependant, les dirigeants européens ne sont même pas capables de s'entendre sur le moment où le Royaume-Uni devra entamer les procédures de sortie. Alors que la Commission européenne, le Parlement européen et de nombreux dirigeants des États membres ont demandé le déclenchement immédiat de la clause de sortie de l'UE, la chancelière allemande, elle, appelle à la patience (Palmeri 2016). Bien que ceux qui poussent à une coopération plus intense soient nombreux, d'autres préconisent de travailler dans le cadre actuel pour trouver des solutions pragmatiques à des questions telles que les menaces en matière de sécurité, la migration et le chômage des jeunes. En d'autres termes, il y a trop de conflits pour qu'il soit possible de s'entendre sur la sortie britannique et sur une réforme radicale de l'UE à court terme (voir section 3).

2. Intégration différenciée : qui veut être dedans et qui veut être dehors ?

2.1 Expliquer l'intégration différenciée en Europe

Comme indiqué ci-dessus, la question-clé est de savoir comment répondre à cette division croissante entre les membres de l'UE. Beaucoup

ont proposé une stratégie institutionnelle pour faire face à la situation : des étapes supplémentaires vers une intégration différenciée. Comme l'a rappelé Fabbrini (ce volume), la différenciation peut être atteinte par une révision du traité (différenciation constitutionnelle) ou sans révision du traité, via une différenciation interne avec des groupes de pays qui accéléreraient leur intégration dans certains domaines politiques (différenciation des politiques).

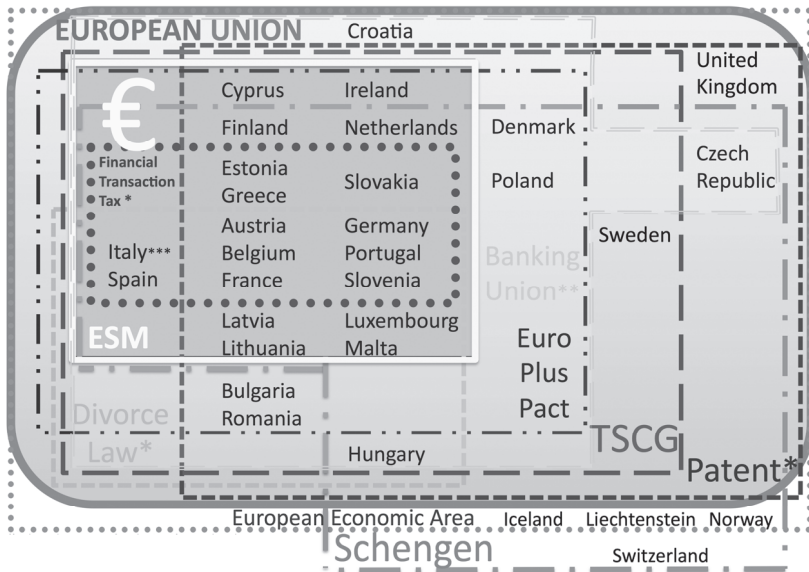
La différenciation est un principe qui a été appliqué au processus d'intégration européenne depuis son lancement. Elle a été renforcée après les récents élargissements et l'extension de l'agenda politique de l'UE (Martinico 2015). Le principe général repose principalement sur une vitesse différenciée des réformes nationales en direction d'un objectif final de pleine intégration. Ce principe a cependant conduit à une fragmentation, certains États membres de l'UE approfondissant davantage le processus d'intégration, sans que d'autres ne le fassent (Chopin et Lequesne 2016).

Comme l'a souligné Koenig (2015), la méthode de la « coopération renforcée » a été inscrite dans les traités et a permis à une partie des États membres de prendre de nouvelles initiatives. Cette manière de faire a été considérée comme une option permettant à l'UE de s'acheminer vers une structure fédérale. Un groupe de base progresserait plus rapidement et serait ultérieurement rejoint par d'autres États membres : « tout en respectant le souhait de ceux qui ne veulent pas d'approfondissement » (Conseil européen de 2014 cité dans Zuleeg 2014), on parviendrait à recréer l'unité de l'UE en temps voulu (Koenig 2015 : 5). C'est ce que conceptualise la « théorie des clubs » qui définit l'UE dans les termes d'un club de clubs, les adhésions aux clubs différant simplement d'un domaine de politique à l'autre (Dyson et Sepos 2010 ; Majone 2014). Selon Zuleeg (2014), cette vision ressemble beaucoup à l'idée de « cercles concentriques » : certains pays choisissent de ne jamais s'intégrer dans certains domaines. Karl Lamers et Wolfgang Schäuble (2014) ont déclaré : « Pour progresser (...), nous devons continuer à recourir à l'approche qui a fait ses preuves depuis 1994 : établir des noyaux de coopération au sein de l'UE, qui permettent à des groupes plus réduits d'États membres qui sont disposés à aller de l'avant, de le faire ».

L'UEM constitue un exemple classique d'Europe à deux vitesses. L'adhésion à la zone euro est progressivement passée de 11 à 19 États

membres. À l'exception du Royaume-Uni et du Danemark, qui bénéficient d'un retrait permanent, tous les États membres de l'UE se sont juridiquement engagés à y adhérer. La Suède bénéficie *de facto* d'un retrait. Elle s'est légalement engagée à adhérer, mais évite délibérément de satisfaire aux critères de convergence. La différenciation a eu lieu à l'intérieur et à l'extérieur du cadre de l'UE. Le chapitre 4 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) définit les « dispositions spécifiques aux États membres dont la monnaie est l'euro ». L'article 136 stipule explicitement qu'ils adoptent des mesures qui « renforcent la coordination et la surveillance de leur discipline budgétaire », fixent des orientations de politique économique et créent un mécanisme de stabilité.

Graphique 1 Intégration différenciée en Europe en 2015



Source : Krelinger (2015).

Notes :

- * Coopération renforcée (art. 20 du TUE) sur la taxe sur les transactions financières (TTF), à mettre en oeuvre le 1^{er} janvier 2016 ;
- ** Pays participant à l'accord sur le fonds de résolution unique (FRU) ;
- *** Participe à la juridiction unifiée en matière de brevets, mais pas au brevet unitaire européen.

La figure 1 montre toutefois clairement le renforcement du processus de différenciation de l'UE : il s'agit d'une mosaïque de processus – se chevauchant partiellement – qui impliquent plusieurs ensembles de pays. Au cours de la crise économique et financière, par exemple, les membres de la zone euro ont de plus en plus eu recours à des plateformes de coopération informelles et à des accords intergouvernementaux. Bon nombre de ces mesures comprennent également des membres de l'UE hors zone euro. Le Traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance (TSCG) ou « Pacte budgétaire », signé finalement par tous les États membres de l'UE, sauf le Royaume-Uni (Koenig 2015 et Fabbrini, ce volume), en est un exemple marquant.

Qui plus est, alors que l'UEM est souvent présentée comme un processus parallèle qui n'affecte pas les pays en dehors de la zone euro, il est malaisé de séparer les différents cercles d'intégration. C'est particulièrement vrai pour les mesures qui affectent le marché unique. Une intégration plus intense dans certains domaines politiques, par exemple en matière de fiscalité, aura un impact sur le marché unique, susceptible de conduire à des conflits et des défis juridiques (Zuleeg 2014).

Tout cela montre qu'une UE à plusieurs vitesses a abouti à une série de « clubs » requérant un soigneux « recalibrage » pour tenter d'accroître la cohérence globale du processus. Le reste de cette section donne un résumé de certaines propositions lancées par des experts et des décideurs pour faire avancer les processus de diversification/intégration et, ce faisant, pour dépasser les crises actuelles de l'UE.

2.2 Différentes propositions pour une UEM renforcée à 19 membres

Dans le cadre du projet de conception des prochaines étapes de la réforme de l'UEM, un rapport a été publié à la fin de juin 2015 par cinq présidents : le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, Donald Tusk (président du Conseil européen), Jeroen Dijsselbloem (président de l'Eurogroupe), Mario Draghi (président de la Banque centrale européenne) et Martin Schulz (président du Parlement européen). Le rapport propose un plan pour approfondir l'UEM et soutient que ses fondations doivent être renforcées. Comme le

souligne Begg (2016), le rapport met l'accent sur les mêmes sujets brûlants que ceux abordés dans le rapport des quatre présidents de 2012. À certains égards, celui de 2015 est moins ambitieux et se concentre sur l'union bancaire tandis que les domaines de progrès envisagés en terme d'union budgétaire sont très limités. En outre, les réformes proposées par les cinq présidents ne seront guère acceptables pour tous les États membres : « Pour beaucoup de gouvernements nationaux, le souhait d'un surcroît de changement est limité [...], nombre d'entre eux hésitent à accepter de nouvelles réformes » (*ibid.* : 2). Cela mènera à un nouveau jeu politique entre les États membres et à une éventuelle reconfiguration de la zone euro.

Dans la même veine, une proposition franco-allemande de renforcement de l'UEM a été émise par les banquiers centraux. En février 2016, Jens Weidmann et François Villeroy de Galhau, respectivement présidents de la Bundesbank et de la Banque de France, ont écrit dans la *Süddeutsche Zeitung* que les nouveaux défis auxquels l'Europe doit faire face exigent des réponses innovantes. Ils ont appelé à une intégration plus profonde de la zone euro par le biais d'une « union financière et d'investissement » dont l'objectif serait d'encourager les Européens à investir dans l'économie réelle. Les banquiers centraux allemand et français ont déclaré que ces projets nécessiteraient une plus grande mutualisation de la souveraineté des pays de l'UE, une administration européenne plus unifiée et la création d'un ministère des Finances pour la zone euro. Ils appellent également à une « structure politique plus forte... sous le contrôle du Parlement européen » (Goulard 2016)².

Une proposition plus récente d'UEM renforcée a été formulée par le ministre italien de l'Économie, Pier Carlo Padoa-Schioppa. En février 2016, il a suggéré un large éventail de mesures – y compris le parachèvement rapide de l'union bancaire, l'établissement d'un budget commun pour la zone euro et le lancement d'un régime commun d'assurance chômage – pour renforcer la monnaie commune. Un des points centraux de la proposition consistait à rendre la politique budgétaire de l'UE comptable devant le Parlement de la zone euro.

2. Cependant, Weidmann a modéré ses propos concernant un ministre des Finances de la zone euro, soulignant dans des interviews ultérieures que l'idée était inapplicable.

2.3 Proposition d'une zone euro « allemande » plus restreinte

Selon d'autres auteurs, les tensions au sein de la zone euro ne peuvent pas être réglées par des réformes institutionnelles qui visent à maintenir ensemble les 19 membres tout en préservant le paradigme sous-jacent à la zone euro. C'est la logique de l'UEM qui doit changer. Par conséquent, c'est une division de la zone euro qui est explicitement proposée. Dans un article récent, Lucio Baccaro (2016) a fourni un certain nombre d'arguments en faveur de la division de la zone euro. Pour ce sociologue italien, l'Europe du Sud ne peut atteindre l'objectif d'une croissance économique équilibrée et durable au sein de la zone euro actuelle. Baccaro envisage donc deux options pour faire face à la divergence structurelle au sein de la zone euro :

- la première consisterait à conserver une zone euro à 19 pays, en y maintenant les pays du Sud. En résulteraient trois scénarios possibles : a) un ajustement symétrique, l'Allemagne acceptant de dépenser davantage pour son État social et sa demande intérieure et /ou de contribuer à une forme systémique de stabilisateur automatique pour l'UE ; b) un ajustement asymétrique qui verrait l'Europe du Sud s'engager sur le long chemin de la dévaluation interne et des réformes structurelles ; c) une stratégie confuse marquée par des ajustements à la marge et des modifications mineures du paradigme de l'austérité dans l'attente d'une reprise économique globale.
- La deuxième option consisterait à sortir la périphérie sud de la zone euro. Une sortie coordonnée du Sud de la monnaie unique se baserait sur une extension du Mécanisme européen de taux de change pour garantir que les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres monnaies de l'UE ne perturbent pas la stabilité économique du marché unique³. Le taux de change officiel entre l'euro et la monnaie d'un pays donné serait fixé, mais les autres monnaies seraient alors autorisées à fluctuer au-dessus ou au-dessous de ce taux central. En d'autres termes, le scénario de « sortie » impliquerait la réintroduction de la dévaluation monétaire comme alternative à la dévaluation interne.

3. Pour Baccaro, les pays du Sud devraient donc suivre l'exemple danois (et celui d'autres pays), c'est-à-dire être impliqués dans le pacte budgétaire mais hors de la zone euro.

3. Différentes stratégies pour faire face à la crise des réfugiés

Comme l'ont souligné Hassel et Wagner (ce volume), la crise des réfugiés de 2015 a suscité des réactions très différentes des États membres. D'une part, en août 2015, l'Allemagne a pris la décision indépendante et unilatérale de suspendre les règles de Dublin pour les réfugiés syriens et d'enregistrer ceux-ci une fois sur le sol allemand (elle a toutefois rétabli ces règles en novembre 2015, excepté pour la Grèce). D'autre part, certains pays, en particulier dans la partie centrale-orientale de l'Europe, ont décidé de réimposer les contrôles aux frontières nationales et de suspendre temporairement la validité des accords antérieurs de l'UE.

La Commission européenne et les États membres ont plaidé en faveur d'une solution efficace face à la situation d'urgence. En 2015, la Commission européenne a demandé aux États membres d'accepter de répartir 160 000 réfugiés, considérant que le règlement de Dublin, souvent accusé de détruire la solidarité entre les pays de l'UE, devait être suspendu. Un certain nombre de pays sont toutefois opposés aux quotas obligatoires, une partie déclarant ne pas pouvoir accueillir un grand nombre de réfugiés. Pour ces pays, le plan Juncker prévoit une « clause de solidarité temporaire » qui permet de verser une somme au budget de l'UE au lieu de recevoir sa part de réfugiés.

En décembre 2015, les ministres de l'Intérieur de l'UE ont discuté de la possibilité de nouveaux contrôles aux frontières entre les États européens pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans, dans la mesure où cette crise migratoire sans précédent suscitait des tensions sur la zone Schengen. En parallèle, le Conseil, sous présidence luxembourgeoise, a préparé un document de travail élaboré par le gouvernement luxembourgeois. Son ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est prononcé contre l'expulsion de la Grèce ou la réduction de l'espace Schengen à un noyau dur de pays riches. Il a proposé quatre thèmes de débat : l'amélioration de la communication entre États membres, la sécurisation des frontières extérieures de l'UE, le renforcement des contrôles aux frontières intérieures et du contrôle des migrants non enregistrés (Gotev 2016a).

L'Allemagne et sept autres pays ont proposé de rétablir les contrôles sur leur propre territoire, réduisant ainsi l'espace Schengen à une région

beaucoup plus restreinte. Par ailleurs, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Pologne ont rejeté l'idée de limiter la zone sans visa de l'Union européenne à un petit nombre de pays, mais la Hongrie a demandé que la Grèce soit exclue de l'espace Schengen, en raison de son incapacité à contrôler les frontières extérieures de l'UE. Les Premiers ministres du groupe de « Visegrad 4 » ont accepté de maintenir les frontières ouvertes, qui constituaient un élément-clé de leur intégration postcommuniste en Europe occidentale. La Slovaquie, la Hongrie et la République tchèque – que de nombreux réfugiés ont traversées pour se rendre en Allemagne mais où très peu d'entre eux souhaitent s'installer –, se sont opposées à la décision de l'UE d'imposer des quotas obligatoires en matière de répartition des demandeurs d'asile dans l'UE – ce qui a tendu les relations avec leurs partenaires occidentaux au point d'amener certains politiciens d'Europe de l'Ouest à demander des coupes dans l'aide accordée à ces pays dans le cadre des programmes de développement de l'UE⁴.

Au sommet de cet affrontement entre l'Est et l'Ouest, la Hongrie a décidé d'organiser un référendum le 2 octobre 2016 à propos des plans de l'UE de réinstaller des migrants dans les États membres, politique à laquelle s'était farouchement opposé le Premier ministre de droite, Orbán (Ramirez 2016).

4. Y a-t-il une vie après Brexit ?

Comme la presse internationale l'a souligné, les semaines précédant le référendum britannique de juin 2016 et encore plus celles qui ont suivi le vote en faveur du *Leave* ont été marquées par une grande confusion et des différences marquées entre les 27 États membres. Nous résumons brièvement quelques-unes des propositions présentées dans les cercles de l'UE. Nombre d'entre elles ne sont pas véritablement liées au Brexit, mais la situation a servi à relancer le débat sur la future forme de l'UE. Ces

4. Parmi les mesures visant à réviser et renforcer les contrôles sur les flux de réfugiés et de migrants en général, figurent : la création de l'Agence européenne pour la gestion des frontières et de la garde côtière, l'intégration progressive de bases de données telles que le Système d'information Schengen, la base de données sur les documents de voyage perdus et volés d'Interpol et les systèmes nationaux pertinents, afin d'améliorer l'ordre public et la sécurité intérieure (Gotev 2016a).

propositions – qui rappellent l’hypothèse de l’intégration différenciée mentionnée ci-dessus – ont provoqué des affrontements entre États membres et, au sein de chaque gouvernement national, entre ministres de différentes orientations politiques (Bershidsky 2015).

Un document social-démocrate franco-allemand a constitué une première tentative en faveur de la préparation d’une nouvelle série de réformes politiques de l’UE. L’idée consiste à rendre certains pouvoirs aux États membres afin de contenir la possible contagion du Brexit (Palmeri 2016). L’initiative franco-allemande se concentre sur l’idée d’une coopération dans des domaines tels que la sécurité, la politique étrangère, les contrôles aux frontières, l’agenda numérique, l’énergie, les transports et la gouvernance de la zone euro.

Selon le texte, cité en partie par le *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*, les États envisageraient d’impliquer le Bureau du procureur européen du parquet européen dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Le document indique également que la France et l’Allemagne travaillent sur une loi européenne en matière d’immigration pour faciliter l’immigration légale dans l’UE, afin de mieux répartir les réfugiés dans l’UE. Ils s’inspirent vraisemblablement d’une proposition du ministre allemand de l’Intérieur, Thomas de Maizière, qui a défendu l’idée d’introduire un système électronique d’autorisation de voyage aux frontières extérieures.

Dans la foulée de cette première tentative franco-allemande, le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a organisé une réunion avec ses homologues de cinq autres pays membres fondateurs de l’UE, le 25 juin 2016, peu après le Brexit. Les six ministres ont discuté d’une initiative visant à promouvoir une union politique plus étroite. Les six ministres ont déclaré être « conscients que le mécontentement à l’égard du fonctionnement actuel de l’UE est manifeste dans certaines parties de nos sociétés ». Les six ministres fondateurs ont évoqué certaines priorités sur lesquelles l’UE devrait progresser plus rapidement : « la sécurité de nos citoyens [...], la création d’un cadre stable et coopératif pour faire face aux flux migratoires et de réfugiés [...], la stimulation de l’économie européenne [...], la convergence de nos économies [...], une croissance durable et créatrice d’emplois [...], le parachèvement de l’Union monétaire européenne » (Karnitschnig *et al.* 2016).

Le sommet de juin 2016 entre la France, l'Allemagne et l'Italie s'est également conclu par un appel à l'approfondissement de l'intégration de l'UE dans des domaines clairement d'intérêt commun. Angela Merkel, François Hollande et Matteo Renzi ont déclaré que l'UE devrait travailler de manière plus forte dans des domaines tels que la sécurité, l'union économique et la cohésion sociale, mais se mettre en retrait sur des questions que les pays sont plus à même de gérer sur le plan national.

Au-delà de l'unité officielle des États membres de l'UE, les divisions sont apparentes. La première oppose les pays occidentaux et orientaux. Les dirigeants de ces derniers estiment qu'une intégration plus poussée ne constitue pas la solution (Gotev 2016b). Le Premier ministre polonais, tout en demandant la démission des présidents de la Commission européenne et du Conseil en raison de leur échec à propos du Brexit, a déclaré que l'UE devrait signer un nouveau traité remettant au Conseil de l'UE certains des pouvoirs de la Commission européenne (Zalan 2016). La seconde de ces divisions se situe au sein du camp occidental. L'Allemagne veut une union économique plus forte, là où les États du sud de l'UE ont comme priorités la solidarité sociale et la création d'emplois. La troisième fracture divise les décideurs politiques en fonction de leurs appartenances politiques. Par exemple, la tentative de Steinmeier de relancer l'axe franco-allemand repose sur des objectifs communs propres aux dirigeants socialistes et sociaux-démocrates, mais elle est vue avec scepticisme par les démocrates-chrétiens.

5. Qu'ont encore en commun les membres de l'UE ?

La différenciation accrue n'est pas la panacée. Elle peut apporter des progrès potentiels mais comporte également des risques. Suivant ici l'analyse de Chopin et Dequesne (2016), nous discutons des avantages et des dangers possibles.

En ce qui concerne les avantages potentiels, la différenciation permet à ceux qui sont prêts à élaborer une politique commune de progresser, tout en permettant aux autres États de se pencher sur les résultats de cette expérience et de ne rejoindre les autres États membres que si la politique produit des effets positifs, dans un processus de convergence vers le haut. C'est ce qui s'est produit avec la politique monétaire au cours de la crise de la zone euro. En matière de risque, le plus important

est celui d'une fragmentation excessive de la politique de l'UE et d'un processus de divergence. La multiplication des mécanismes de différenciation rend l'UE très difficile à comprendre, tant pour ses citoyens que pour ses partenaires étrangers. Certains États membres pourraient penser que la différenciation nuirait à leurs intérêts dans la mesure où ils n'y participent pas. D'autres pourraient se sentir exclus d'un processus d'intégration auquel ils souhaiteraient participer.

Il convient également d'aborder la question des objectifs à partager en matière de politiques publiques. Il s'agit de la stratégie « basée sur les politiques publiques » à laquelle nous faisons allusion au début de ce chapitre conclusif. De Grauwe (2016) a souligné la nécessité d'un tournant dans le paradigme économique et social de l'UE. Il affirme qu'au cours des dernières décennies, l'UE a été un « grand promoteur » de la mondialisation. Le marché unique et les accords commerciaux conclus par la Commission européenne ont largement ouvert les portes de l'Europe aux marchés mondiaux. En principe, un plus grand potentiel de croissance économique en a découlé, mais le traitement des conséquences de la mondialisation, en terme de compensation de ses perdants, a constitué un échec total. Les institutions européennes n'ont presque aucun pouvoir sur la politique sociale, mais les autorités nationales responsables de cette politique ont été contraintes par l'UE et ses règles budgétaires. Pour De Grauwe, deux étapes doivent être fixées afin de créer une zone euro (et une UE) plus stable et plus équitable. La première étape consiste à abandonner complètement les réformes structurelles et l'austérité, du moins en tant que paradigme général applicable à tous les États membres. La deuxième étape consisterait à soutenir les investissements publics. C'est d'autant plus important dans un contexte marqué par des taux d'intérêt faibles, qui rendent ces investissements encore plus rentables pour les générations actuelles et futures.

Vivien Schmidt (2016) a proposé une idée similaire à propos de la crise des réfugiés et des migrants. L'UE ne devrait pas abandonner le principe de la « libre circulation », mais devrait mettre en place de nouveaux mécanismes de solidarité. Un « fonds d'ajustement à la mobilité de l'UE » aiderait à supporter les coûts des services sociaux et les besoins de recyclage des travailleurs dans les pays où les flux migratoires sont plus nombreux. Une plus grande intégration par la solidarité aurait de nombreux avantages, surtout si ce fonds d'ajustement

à la mobilité de l'UE était accompagné d'un fonds de chômage de l'UE ou même d'un fonds européen pour le soutien aux réfugiés. Des pays bénéficieraient à des moments différents, des financements qui seraient attribués lorsqu'un pays se trouverait surchargé par les coûts supplémentaires qu'il encourt en raison du fonctionnement asymétrique du marché unique et de la monnaie unique, ou en raison de son ouverture à l'accueil des réfugiés. Différents mécanismes de financement sont possibles, y compris à partir des contributions des États membres, mais le meilleur serait de le doter à partir des gains financiers du marché unique et de la monnaie unique (*ibid.*).

Mais ce tournant politique requiert une analyse plus approfondie des valeurs et des principes sous-jacents à l'UE. Nous nous référons ici aux idées philosophiques qui fournissent des fondements normatifs, plus généraux, concernant l'état du monde. Les analystes (Guerot 2012 ; Ferrera 2016) soulignent la nécessité de construire une combinaison de deux principes nécessaires à une union d'États : la réciprocité et la solidarité. Ces deux principes font partie des fondements normatifs de l'UE. Pour Ferrera (2016), la réponse de l'UE à la crise a été trop centrée sur une interprétation étroite de la réciprocité : chaque État membre doit suivre les règles et respecter l'équilibre entre ce qu'il obtient et ce qu'il donne. Le problème est que dans les grandes communautés, comme l'UE, le calcul des avantages et des coûts est particulièrement complexe, sinon impossible. Il en découle que la reconnaissance mutuelle des obligations peut en fait conduire à un cercle vicieux de méfiance et de confrontation entre les États membres. La réciprocité doit être accompagnée et soutenue par un sentiment de confiance mutuelle et de solidarité.

Comme l'a souligné Guerot (2012), la confiance est cruciale : « la sanction la plus automatique ne peut remplacer la confiance ». Sans confiance, on ne peut pas s'engager dans des politiques véritablement communes. Cela signifie que l'UE a besoin de « mesures favorables à la confiance » entre les États membres pour sa survie. Dans le même ordre d'idées, Vandenbroucke avec Vanhercke (2014) ont clairement souligné le besoin de solidarité : l'intégration européenne doit reposer sur une compréhension commune du besoin de solidarité à la fois au niveau paneuropéen et au sein des États providence nationaux. La définition de l'Union sociale européenne par les auteurs – fondée sur la combinaison d'une politique sociale poussée au niveau de l'UE et la

coordination plus intense des États providence nationaux – constitue une stratégie prometteuse pour renforcer un sentiment de protection partagé. La mise en place de politiques sociales au niveau de l'UE (par exemple, le système paneuropéen d'assurance-chômage) et l'intégration de la dimension sociale dans la gouvernance économique (par un suivi plus efficace des conditions sociales dans les États membres) ne sont que quelques-unes des idées innovantes proposées par les deux auteurs.

En résumé, l'Europe doit redécouvrir les valeurs communes au cœur de son intégration et des stratégies efficaces pour les mettre en œuvre. À défaut, son insistance compulsive sur les règles et les chiffres nourrira méfiance et conflits. Une Europe plus diversifiée doit en tout cas renforcer ses fondements normatifs et faire de la solidarité un objectif et un principe explicites. Dans un tel contexte, une véritable Union sociale européenne constitue une nécessité pour stabiliser l'UEM et renforcer sa viabilité future. Cela exigera que les États membres et les institutions de l'UE s'attaquent à des questions difficiles d'une manière courageuse et déterminée : *décideurs, prenez le taureau par les cornes !*

Références

- Alonso S. (2013) A perfect storm: Europe's growing North-South divide, Opinion, Policy Network, 12 septembre 2013.
- Baccaro L. (2016) Salvati o affossati dall'Europa?, Quaderni di Rassegna Sindacale, 16(1), 19-42.
- Baldwin R. et Gros D. (2015) What caused the eurozone crisis?, CEPS Commentary, 27 novembre 2015.
- Barber T. (2016) Survey shines light on divided Europe, Financial Times, 14 juin 2016.
- BBC (2016) Migrant crisis: Migration to Europe explained in seven charts, 4 mars 2016. <http://www.bbc.com/news/world-europe-34131911> [Consulté le 06.03.2016].
- Begg I. (2015) What does the Five Presidents' report mean for the future of the euro?, 23 juin 2015. <http://blogs.lse.ac.uk/europpblog/2015/06/23/what-does-the-five-presidents-report-mean-for-the-future-of-the-euro/>
- Bershidsky L. (2015) Europe's Growing Desire for Political Union, 27 juillet 2015. <https://www.bloomberg.com/view/articles/2015-07-27/europe-s-growing-desire-for-political-union>
- Chopin T. et Lequesne C. (2016) Differentiation as a double-edged sword: Member States' practices and Brexit, International Affairs, 92(3), 531-545.

- De Grauwe P. (2013) Des risques financiers aux risques sociaux et politiques dans la zone euro, dans Natali D. et Vanhercke B. (dir.) Bilan social de l'Union européenne 2012, Bruxelles, ETUI et OSE, 33-46.
- De Grauwe P. (2016) The EU should take the side of the losers of globalization, Social Europe, 4 juillet 2016. <https://www.socialeurope.eu/2016/07/eu-take-side-losers-globalization/>
- Dyson K. et Sepos A. (2010) Whose Europe? The Politics of Differentiated Integration, Basingstoke, Palgrave.
- Emerson M. (2013) Europe's continental regionalism, CEPS Working document, 375/13, février. http://aei.pitt.edu/40234/1/WD_No_375_ME_Europe%27s_Continental_Regionalism.pdf
- EurActiv (2015), EU debates longer-term suspension of Schengen travel-free zone, 4 décembre 2015. <http://www.euractiv.com/section/justice-home-affairs/news/eu-debates-longer-term-suspension-of-schengen-travel-free-zone/>
- Ferrera M. (2005) The Boundaries of welfare, Oxford, Oxford University Press.
- Ferrera M. (2016) Rotta di Collisione. Euro contro Welfare?, Bari, Laterza.
- Gotev G. (2016a) Super-Frontex approved, acclaimed and decried, EurActiv, 7 juillet 2016. <http://www.euractiv.com/section/global-europe/news/super-frontex-approved-acclaimed-and-decried/>
- Gotev G. (2016b) Visegrad calls for complete change of EU-27, EurActiv, 29 juin 2016. <https://www.euractiv.com/section/global-europe/news/visegrad-calls-for-complete-change-of-eu-27/>
- Goulard H. (2016) Refugee crisis will slow growth: German, French central bankers, Politico, février. <http://www.politico.eu/article/refugee-crisis-will-slow-growth-german-french-central-bankers/>
- Guerot U. (2012) Europe's crisis of Trust, Social Europe, 20 février 2012. <https://www.socialeurope.eu/2012/02/europes-crisis-of-trust/>
- Jones E., Kelemen D. et Meunier S. (2016) Failing Forward? The Euro Crisis and the Incomplete Nature of European Integration, Comparative Political Studies, 49(7), 1010-1034.
- Karnitschnig M., Vinocur N. et Barigazzi J. (2016) Meet the divided committee to save Europe, Politico, juin. <http://www.politico.eu/article/brexit-eu-referendum-meet-the-divided-committee-to-save-europe/>
- Koenig N. (2015) A differentiated view of differentiated integration, Policy paper 140, Paris, Jacques Delors Institut, 23 juillet 2015.
- Kreiling V. (2015) Differentiated integration in one graphic, Blogpost, Berlin, 15 avril 2015. <https://tineurope.wordpress.com/2015/04/15/differentiated-integration-in-one-graphic-2015/>
- Lamers K. et Schäuble W. (2014) More Integration Is Still the Right Goal for Europe, Financial Times, 31 août 2014.
- Majone G. (2014) Rethinking the Union of Europe Post-Crisis: Has Integration Gone Too Far?, Cambridge, Cambridge University Press.

- Martinico G. (2015) A Multi-speed EU? An institutional and legal assessment, IAI working paper, 15/48.
- Palmeri T. (2016) French and German socialists hatch a plan to save EU, Politico, juin. <http://www.politico.eu/article/brexit-eu-referendum-france-and-germany-hatch-a-plan-to-save-eu/>
- Papic M. (2011) The Divided States of Europe, Geopolitical Weekly, 28 juin 2011. <https://www.stratfor.com/weekly/20110627-divided-states-europe>
- Ramirez L. (2016) Migrant Crisis Deepens Europe's East-West Divide, Voice of America, 16 février 2016. <http://www.voanews.com/content/visegrad-group-migrant-crisis-deepens-europe-east-west-divide/3193678.html/>
- Roubini N. (2015) Is Europe Doomed To Collapse?, Social Europe, 30 novembre 2015. <https://www.socialeurope.eu/2015/11/is-europe-doomed-to-collapse/>
- Schmidt V. (2016) Brexit And The EU: A New Deal For All The EU Or No Deal At All?, Social Europe, 1^{er} juillet 2016. <https://www.socialeurope.eu/2016/07/brexit-eu-new-deal-eu-no-deal/>
- Skidelsky R. (2016) A British Bridge to a divided Europe, The Guardian, 15 avril 2016. <https://www.theguardian.com/business/2016/apr/15/british-bridge-divided-europe-robert-skidelsky-eu-referendum>
- Vandenbroucke F. avec Vanhercke B. (2014) A European Social Union. 10 Tough Nuts to Crack, Background report for the Friends of Europe High-Level Group on 'Social Union', Bruxelles, Friends of Europe.
- Zalan E. (2016) EU divided on answer to Brexit 'wake up call', Euobserver, 28 juin 2016. <https://euobserver.com/political/134076>
- Zuleeg F. (2014) Brexit or not? Time for the EU to move, Social Europe, 9 septembre 2014. <https://www.socialeurope.eu/2014/09/brexit-time-eu-move/>

L'Union européenne en 2015 : les faits marquants

Cécile Barbier

Janvier

1^{er} janvier : la Lettonie succède à l'Italie à la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne (UE). Parmi les priorités de la présidence lettone : le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) et des relations pragmatiques avec les pays du partenariat oriental et les pays d'Asie centrale.

2 janvier : le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, défend la nécessité d'un « ordre institutionnel rénové ». Project Syndicate (<http://www.project-syndicate.org/commentary/ecb-eurozone-economic-union-by-mario-draghi-2015-1-2015-01>).

7-8-9 janvier : attentats terroristes en France. Il s'agit d'une série d'attaques qui visaient la rédaction du journal satirique *Charlie Hebdo*, des policiers et des clients d'une supérette casher.

7 janvier : la Commission européenne publie plusieurs documents présentant les propositions de l'UE pour l'élaboration du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) en cours de négociation avec les États-Unis (<http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1230>).

8 janvier : UE-Ukraine. La Commission propose une nouvelle enveloppe de 1,8 milliard d'euros d'assistance macrofinancière, communiqué de presse, IP/15/3020 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-3020_fr.htm).